

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

*Transformons
l'essai ensemble*



Les Rencontres santé-travail

Une semaine nationale organisée par
Présanse





Réaliser son Document Unique - en 5 questions -

Elodie LOUREIRO

Référente technique du département prévention



En tant que chef d'entreprise ...



- quand vous mettez en place une formation pour vos salariés,



- quand vous mettez à disposition des équipements de protection collective et/ou individuelle,



- quand vous agissez sur l'organisation du travail,

Vous faites déjà de la prévention !

L'étape initiale de toute démarche de prévention consiste à réaliser l'évaluation des risques professionnels dans votre entreprise !



Qu'est-ce qu'un Document Unique ?



Quels enjeux ? Quels objectifs ?



Dangers ? Risques ?



Comment réaliser l'évaluation des risques ?



Comment construire un plan d'action ?



Qu'est-ce qu'un Document Unique ?



L'évaluation des risques professionnels consiste à **identifier les risques auxquels les salariés sont exposés**, à faire l'état des lieux des **mesures de prévention existantes** et **prévoir un plan d'action**.

C'est à l'employeur qu'incombe cette obligation pour la sécurité et la santé des travailleurs. Il est responsable de l'évaluation même s'il confie sa réalisation à une autre personne qu'il estime compétente pour le faire.



Son contenu doit être cohérent, lisible, traçable et surtout synthétique.
La réglementation n'impose pas de modèle.



Mettre à jour périodiquement
Au minimum tous les ans obligatoirement pour l'entreprise de 11 salariés.

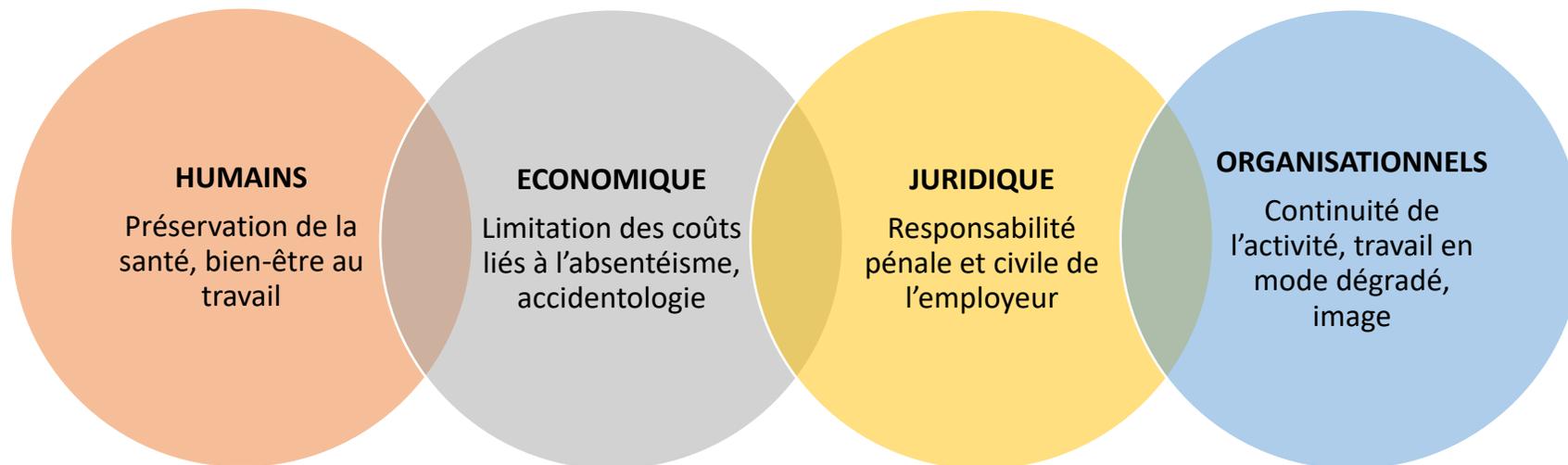


Tenir à disposition des salariés, anciens salariés, CSE, SPSTi, CRAMIF, DRIEETS



Quels enjeux ? Quels objectifs ?

Les enjeux :



Les objectifs :





Le danger



danger

Ce qui peut faire mal
(le couteau peut couper)

La situation dangereuse



danger

salarié

La situation dangereuse

L'exposition à un danger
(l'utilisation du couteau)

Le risque



danger

salarié

Le dommage (blessure)

**La probabilité d'apparition
du dommage**
(la probabilité de se couper
en utilisant le couteau)



Comment réaliser l'évaluation des risques ?

C'est une démarche participative en 6 étapes.





Comment réaliser l'évaluation des risques ?

- | | | | |
|--|---|--|--|
|  1. Risques de chute de plain-pied |  6. Risques liés à la manutention mécanique |  11. Risques et nuisances liés au bruit |  16. Risques liés aux rayonnements |
|  2. Risques de chute de hauteur |  7. Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets |  12. Risques liés aux ambiances thermiques |  17. Risques psychosociaux |
|  3. Risques liés aux circulations Internes de véhicules et d'engins |  8. Risques liés aux agents biologiques |  13. Risques d'incendie et d'explosion |  18. Risques liés aux vibrations |
|  4. Risques routiers en mission |  9. Risques liés aux équipements de travail |  14. Risques liés à l'électricité |  19. Risques de heurt, de cognement |
|  5. Risques liés à la charge physique de travail |  10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets |  15. Risques liés aux ambiances lumineuses |  20. Risques liés aux pratiques addictives |



- [Aide au repérage des risques dans les PME-PMI](#)
- [TPE-PME : des outils en ligne pour évaluer les risques professionnels](#)
- [Outil Faire le point RPS : Evaluation des risques psychosociaux dans les petites entreprises](#)
- [Evaluer les facteurs de risques psychosociaux : l'outil RPS-DU](#)

Vos SPSTi vous accompagne dans votre démarche !



Comment construire un plan d'action ?

L'identification des risques professionnels n'est pas une fin en soi.
L'objectif du document est de mettre en place des actions de prévention.

- **Suivre les priorités définies.**

Au besoin, ces priorités peuvent être ajustées.

- **Recueillir les idées des salariés.**

Ils sont les premiers concernés par les mesures qui vont être mises en place et peuvent être force de proposition.

- **Apprécier la pertinence des mesures.**

Attention à ne pas générer de nouveaux risques ou à ne pas les déplacer. Combattre les risques à la source, choisir une mesure adaptée en suivant les principes de prévention.

- **S'assurer que les différentes catégories de mesures de prévention ont été envisagées.**

Techniques, humaines, organisationnelles

- **Tenir compte du ratio coût/bénéfice (humain, financier, organisationnel)**

Cohérence entre les possibilités financières de l'entreprise, le coût de la mesure, l'impact sur le risque identifié et l'activité.



**La prévention au travail est essentielle pour garantir la sécurité,
la santé et le bien-être des salariés.**

**Investir dans la prévention dès aujourd'hui,
c'est garantir un avenir professionnel plus sûr pour demain !**



Transformons
l'essai ensemble

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, UN SPORT D'ÉQUIPE

18 MARS - 22 MARS 2024



Mardi 19 mars 2024 à 18h

Événement exceptionnel en présence de Pascal Papé
Venez nous retrouver au stade Jean Bouin (Paris 16e) et
rencontrer cet ancien rugbyman et capitaine du XV de
France.



Toute la semaine

Chaque jour, à 11h et 16h, des webinaires de 15 minutes seront
animés par des experts en prévention et santé au travail.

Plus d'informations sur <https://www.presanse-idf.org/rst2024>